

MOSNAC ET SAINT-SIMEUX

De nouvelles haies mellifères

Au début du mois, trois adhérents de l'association Apiviti ont planté un total de 725 mètres de haies mellifères sur leurs parcelles. À cette occasion, une dizaine de bénévoles sont venus prêter main-forte à Nicolas Brillet, de Mosnac, et à Rémy Durosier, de Saint-Simeux, pour les aider aux plantations.

Cette opération, mise en place par Prom'haies a été financée à hauteur de 50 % de l'investissement par le Conseil départemental de la Charente, la partie restante demeurant à la charge des propriétaires.

L'association Apiviti n'a pas pour vocation principale l'implantation des haies mellifères. Elle cherche plutôt à développer des couverts mellifères ou des jachères apicoles.

Concrètement, elle est intervenue dans cette action sous la forme d'une entraide entre les adhérents. Il s'agit là de la deuxième année de coopération entre Prom'haies et Apiviti pour la plantation de haies mellifères.

Cette mobilisation solidaire a permis de réaliser les travaux de plantation rapidement, avant les pluies intermittentes de ces jours derniers.

Bon pour les abeilles

Ces nouvelles haies viennent en complément des 40 hectares de couverts mellifères implantés par l'association Apiviti. Elles sont des-



Plantation des haies avec l'association Apiviti PHOTO ALAIN MICHAUD

tinées à apporter de la nourriture aux pollinisateurs et en particulier aux abeilles. En plus de l'aspect esthétique, à terme, elles fourniront une partie substantielle des besoins en pollens et nectars pour les abeilles qui collectent 20 à 30 % de leur nourriture dans les arbres et les arbustes.

Apiviti est une association d'intérêt général. Les donateurs peuvent soutenir son action environnementale par un don déductible

des impôts, à hauteur de 66 % pour les particuliers et 60 % pour les entreprises.

Lors de la prochaine assemblée générale, dont la date reste à préciser en fonction de l'évolution de la crise sanitaire, une cotisation de soutien, fixée à 10 euros, sera proposée.

Alain Michaud

Renseignements :
tél. 06 22 71 21 65.